



HAL
open science

Observer la masculinité violente en train de se faire au sein de la relation d'enquête. Retour réflexif sur une recherche avec des auteurs de violences conjugales

Cristina Oddone

► To cite this version:

Cristina Oddone. Observer la masculinité violente en train de se faire au sein de la relation d'enquête. Retour réflexif sur une recherche avec des auteurs de violences conjugales. *Ethnographiques.org : revue en ligne de sciences humaines et sociales*, 2023, Décembre 2022 (44). hal-04113604

HAL Id: hal-04113604

<https://hal.science/hal-04113604>

Submitted on 2 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Numéro 44 - Décembre 2022

Le genre en train de se faire : trouble dans le terrain

Observer la masculinité violente *en train de se faire* au sein de la relation d'enquête. Retour réflexif sur une recherche avec des auteurs de violences conjugales

Cristina Oddone

Résumé

Cette contribution souhaite analyser les dynamiques de la violence de genre au sein de la relation d'enquête et la manière dont elle s'est révélée au cours d'un terrain ethnographique conduit en France auprès d'hommes adultes et hétérosexuels auteurs de violences conjugales. Après avoir présenté le contexte et la méthodologie d'enquête, l'article se focalise sur deux rencontres spécifiques, analysées à partir du journal de terrain : un premier entretien avec un homme qui fait l'objet d'une interdiction de contact avec son épouse, et un deuxième avec un homme qui, de manière inattendue, s'est présenté au rendez-vous accompagné par la victime de ses violences. Chaque rencontre, coconstruite par l'enquêtrice et l'enquêté en raison de l'imbrication de plusieurs rapports sociaux (race, classe, sexe, âge et origine), est devenue une occasion d'observer pratiquement la mise en scène stratégique du genre et son rapport à la violence, ainsi que la façon dont cette dimension a permis aux enquêtés de se situer dans une position hiérarchique dominante vis-à-vis de la chercheuse. Le questionnement réflexif permet ici de comprendre les effets de la violence masculine contre les femmes non seulement dans l'intimité mais aussi dans la relation d'enquête ; en même temps, il contribue à éclairer les limites et les atouts de l'approche ethnographique qui, en tant que telle, présuppose la proximité et l'engagement personnel par les corps. mots-clés : violences conjugales, genre, masculinités, réflexivité, subjectivité, émotions, ethnographie

Abstract

Observing violent masculinity in the making within the fieldwork relationship. A reflexive analysis of research on perpetrators of domestic violence This paper aims to analyze the dynamics of gender-based violence in fieldwork relationships and the way it was revealed during ethnographic work conducted in France with adult, heterosexual male perpetrators of domestic violence. After presenting the context and methodology of my inquiry, I focus on two specific encounters based on an

analysis of my field diary : an interview with a man (Mr. B.), who was under a restraining order forbidding any contact with his wife, and an interview with another man (Mr. Q.), who unexpectedly showed up at the interview accompanied by the victim of his violence. Each encounter, co-constructed by the interviewer and the respondent through the intersection of different social dynamics (such as race, class, gender, age and origin), became an opportunity to observe in situ the strategic performance of gender and its relationship to violence, as well as how this dimension ultimately enabled the respondents to place themselves in a dominant hierarchical position in relation to the researcher. This reflexive analysis allows to understand the effects of male violence against women not only in intimate relationships but also in the field ; at the same time, it sheds light on the limits and strengths of the ethnographic approach which presumes closeness and personal interaction through bodies. keywords : domestic violence, gender, masculinities, reflexivity, subjectivity, emotions, ethnography

URL: <https://www.ethnographiques.org/2022/Oddone>

ISSN : 1961-9162

Pour citer cet article :

Cristina Oddone, 2023. « Observer la masculinité violente en train de se faire au sein de la relation d'enquête. Retour réflexif sur une recherche avec des auteurs de violences conjugales ». *ethnographiques.org*, Numéro 44 - Décembre 2022

Le genre en train de se faire : trouble dans le terrain [en ligne].

(<https://www.ethnographiques.org/2022/Oddone> - consulté le 09.01.2023)

ethnographiques.org est une revue publiée uniquement en ligne. Les versions pdf ne sont pas toujours en mesure d'intégrer l'ensemble des documents multimédias associés aux articles. Elles ne sauraient donc se substituer aux articles en ligne qui, eux seuls, constituent les versions intégrales et authentiques des articles publiés par la revue.

Observer la masculinité violente *en train de se faire* au sein de la relation d'enquête. Retour réflexif sur une recherche avec des auteurs de violences conjugales

Cristina Oddone

Sommaire

- Rapports de genre et violence dans l'enquête ethnographique
- Étudier les hommes auteurs de violences conjugales
- Contexte et méthodologie d'enquête
 - Trouver la (bonne) place sur le terrain : enjeux d'accès et de confiance
 - Représentations de soi et réflexivité
- Observer la mise en scène du genre au sein de l'entretien ethnographique
- Masculinités violentes *en train de se faire*
- *Faire le genre* lorsqu'on fait de la recherche (ethnographique)
- Notes
- Bibliographie

Rapports de genre et violence dans l'enquête ethnographique

Deux mois après mon entretien avec Monsieur B., le 16 janvier 2019, je reçois sur mon portable cette série de textos.

«
Mardi 19 mars 2019
13:09 | Monsieur B. : « *Bonsoir Madame, vous êtes Cristina italienne ?* »
13:33 | Monsieur B. : « *C'est Monsieur B.* »
13:44 | Monsieur B. : « *Excuse-moi [sic] de vous avoir déranger[sic] je voulais juste savoir comment vous allez.* »
14:12 | Monsieur B. : « *Je souhaiterais boire un verre avec vous quand vous revenez sur [nom de sa ville de résidence]* »

[Aucune réponse de ma part]

Mercredi 20 mars 2019
17 :19 | Monsieur B. : « *Oui Madame Cristina. Vous étiez au stage et je vous ai dit que je n'étais pas disponible. Vous avez quand même appelé et par courtoisie j'ai accepté l'entretien avec vous, vous avez enregistré la communication auquel j'ai parlé de ma famille et vie privée. Vous avez dit que c'était anonyme mais vous travaillez pour la police et je vous emmerde. Voilà* »

Les messages reçus de la part de l'un de mes enquêtés dans le même après-midi sont représentatifs de deux situations fréquentes dans l'expérience de nombreuses femmes ethnographes : d'un côté, la drague – « *Je souhaiterais boire un verre avec vous* » – de l'autre côté, la violence ou menace de violence – « *Je vous emmerde* » [1]. En évoquant ce double vécu apparemment antinomique, je me propose d'analyser les dynamiques de la violence de genre au sein de la relation d'enquête et, plus précisément, la manière dont cette violence s'est révélée au cours d'un terrain ethnographique auprès d'hommes auteurs de violences conjugales. Ces considérations émanent d'une recherche postdoctorale menée en France entre 2018 et 2019, dans le prolongement d'une précédente enquête conduite en Italie entre 2012 et 2015 dans le cadre d'une thèse en sociologie [2].

Bien que toute relation d'enquête constitue « une relation "problématique", ouverte et critique envers les objets de recherche » (Dal Lago et De Biasi 2002 : ix), les implications pratiques liées au positionnement se complexifient lorsqu'il s'agit d'une étude ethnographique et que l'enquêteur, en l'occurrence l'enquêtrice, est une femme. Ces dernières années, de nombreuses chercheuses se sont attardées sur l'analyse des assignations attribuées aux femmes ethnographes de la part de leurs enquêtés, ainsi que sur les conséquences de l'intersection du genre avec d'autres dimensions sociales – notamment la classe, la race, l'âge, le statut, l'origine, la religion (Palomarés et Tersigni 2001 ; Pruvost 2007 ; 2008 ; Gourarier 2011 ; Le Renard 2010 ; Mazouz 2015 ; Fourment 2019 ; Patarin-Jossec 2020). Adopter une attitude proactive quand on propose un entretien individuel, rechercher l'empathie pour établir une relation de confiance (Avanza 2008), poursuivre l'intimité afin de « créer un bon climat » : même les démarches considérées comme élémentaires dans l'enquête ethnographique risquent d'être interprétées d'une façon biaisée, jusqu'à devenir ambigus, quand elles sont pratiquées par des femmes. En

dépit de l'hétérogénéité de ce groupe sociale et des nombreuses configurations du genre avec d'autres rapports sociaux, les ethnographes femmes sont des sujets souvent sexualisés, discrédités du point de vue professionnel, susceptibles d'être perçues comme vulnérables ou comme des "proies" [3].

À l'issue d'études qui ont initialement émergées dans le contexte anglo-américain (Smith 1987 ; Howell 1990 ; Di Leonardo 1991 ; Moreno 1995), en France, plus récemment, un nombre croissant de chercheuses a également fait le choix de "briser le tabou" autour d'une dimension particulière des rapports de genre à l'œuvre dans la relation d'enquête : la violence de genre subie par les femmes sur le terrain. Les sociologues Cécile Cuny (2020) et Julie Patarin-Jossec (2020) reviennent notamment sur leurs expériences personnelles – les abus subis pendant leurs enquêtes respectives [4] – pour mener une critique de l'androcentrisme des milieux scientifiques. Elles dénoncent également le silence généralisé autour des violences sexuelles subies par les femmes, l'absence de réflexion sur les effets que ces violences entraînent sur la pratique de l'enquête et l'omission de ces thématiques dans l'enseignement de la discipline. S'appuyant sur des récits intimes qui n'ont rien de strictement "privé", ces travaux s'ajoutent à des textes qui conceptualisent les implications liées au genre et à la sexualité dans la recherche ethnographique, des sujets restés longtemps inexplorés même au sein des études féministes (Monjaret et Pugeault 2014 ; Avanza, Fillieule et Masclat 2015 ; Clair 2016a ; 2016b).

Lors de mon enquête de terrain en France auprès d'un groupe d'hommes auteurs de violences conjugales, j'ai été également confrontée à des situations désagréables et pour autant "typiques" dans l'expérience des chercheuses, ce qui confirme la validité de la notion de *continuum* (Kelly 2019) de la violence masculine dans toutes les sphères de la vie des femmes, y compris *in the field*. Dans la mesure où l'objet de ma recherche était justement l'étude des pratiques violentes de ces hommes adultes et hétérosexuels, l'observation et l'analyse des situations d'enquête *en soi se* révèlent ici particulièrement pertinente et fructueuse. Cette contribution se focalisera non seulement sur les abus potentiels ou avérés que j'ai pu subir en tant que femme ethnographe dans le contexte de mes recherches, mais surtout sur les interactions avec mes enquêtés en tant que révélatrices des rapports de genre, et plus spécifiquement du rapport entre genre et violence. Le regard réflexif sur nos interactions d'enquête permet d'avoir accès à un matériau de recherche à part entière, capable d'éclairer certains aspects spécifiques de notre objet d'étude (Bonnet 2008). Dans ce même sens, je m'attacherai à expliciter les apports heuristiques du questionnement réflexif (Le Renard 2010 ; Bouillon, Laugrand et Servais 2020) en termes de compréhension des conduites violentes des enquêtés.

Après avoir présenté l'objet, le contexte et les conditions de mon enquête, ainsi que la population étudiée, j'essaierai de montrer comment, précisément, la présence de l'ethnographe femme sur le terrain, du fait de son positionnement situé, peut devenir « non pas un frein [à la connaissance], mais au contraire un moteur de celle-ci, les réactions des "indigènes" à sa présence jouant comme révélateur de leur vision du monde » (Avanza, Fillieule et Masclat 2015 : 8). Le recours au journal de terrain permettra d'exposer minutieusement "ce qui s'est passé" et "ce que j'ai vécu", en tant que sujet incarné et d'après mon point de vue situé de femme, blanche, hétérosexuelle, âgée de moins de quarante ans, universitaire, étrangère récemment

arrivée en France (donc avec une maîtrise encore fragile de la langue). En l'occurrence, je reviendrai sur deux rencontres spécifiques : en premier lieu, l'entretien avec Monsieur B., objet d'une interdiction de contact avec son épouse suite à la perpétration d'actes de violence graves à son égard ; en deuxième lieu, l'entretien avec Monsieur Q., qui s'est inopinément présenté à notre rendez-vous accompagné par sa compagne, Madame M., à qui il avait provoqué une fracture faciale quelques mois auparavant. La description méticuleuse de ces deux interactions sera détaillée par le recours à de longs extraits de mon journal de terrain et orientera ensuite l'analyse. Tout d'abord cette « description dense » (Geertz 1998) permettra de saisir d'un point de vue processuel la façon dont l'entretien ethnographique en tant que tel est devenu le contexte pour observer *le genre en train de se faire* – du côté de mes enquêtés, mais aussi de mon côté d'enquêtrice. Par la suite, elle révélera la manière dont la situation d'entretien a conduit mes interviewés à activement mettre en scène leur masculinité, au cours de notre interaction, pour rétablir une hiérarchie avec l'enquêtrice ou avec Madame M., en ayant recours à un éventail de pratiques violentes ou potentiellement violentes.

Un autre aspect mérite d'être abordé dans cette introduction. Dans le cadre des interactions analysées ci-dessous, l'imbrication du genre avec d'autres rapports sociaux m'amène à problématiser plus largement la question de la « distance sociale » qui me sépare de mes enquêtés [5]. Comme souligné par François Bonnet (2008) à propos de ses recherches dans un ghetto noir de Brooklyn, la notion de distance sociale « renvoie à l'idée d'un espace social structuré par des caractéristiques comme l'âge, le genre, l'origine ethnique et le statut social » (Bonnet 2008 : 57). Elle est souvent mobilisée en ethnographie pour rendre visibles les relations inégales qui se jouent dans la relation d'enquête (au moment où l'enquêteur-riche débarque sur le terrain et interpelle les personnes enquêtées) car ce rapport asymétrique risque d'entraîner des conséquences potentiellement négatives pour les personnes observées ou interviewées, notamment en termes d'objectivation ou de représentations biaisées. Dans cet article, je montrerai comment, lors de nos échanges au moment de l'entretien, mes enquêtés se sont stratégiquement appuyés sur la dimension de genre afin d'établir ou ré-établir une hiérarchie de pouvoir dans le rapport avec la chercheuse, et cela en toute conscience des nombreuses asymétries à l'œuvre dans notre relation d'enquête (notamment en termes de rapports de classe et de race). Comme avancé par Bonnet, les enquêtés ne sont pas des « êtres passifs » ; au contraire, ils sont des « acteurs intelligents, compétents, qui peuvent manipuler et instrumentaliser le chercheur » (2008 : 59). Ainsi, en illustrant la façon dont Monsieur B. et Monsieur Q. ont été capables de reconduire nos interactions à des rapports de genre, et notamment à des configurations potentiellement préjudiciables pour l'enquêtrice, l'analyse permettra de mieux comprendre les logiques pratiques propres à leurs conduites violentes.

Étudier les hommes auteurs de violences conjugales

Les premiers programmes pour auteurs de violences conjugales ont surgi aux États-Unis dans les années 1970 sous l'influence du mouvement féministe et du mouvement de libération gay, tous deux actifs dans la lutte contre la misogynie hétérosexiste et la culture homophobe (Nichols 1975 ; Goldberg 1976 ; Doyle 1983 ; Taylor 1991 ; Pence et Paymar 1993). Initialement implémentés sous forme

expérimentale dans le but de contribuer à la protection des femmes victimes de violences, ces interventions se sont ensuite consolidées avec la criminalisation officielle de la violence conjugale au cours des années 1990 (Hearn [1998](#)). Plus récemment, leur mise en œuvre s'est progressivement institutionnalisée au niveau européen avec l'entrée en vigueur de la Convention d'Istanbul (COE [2011](#) ; Oddone [2021b](#)). En France, après quelques expériences isolées pendant les années 1980 (Marianne [2017](#)), des mesures spécifiques ciblant les auteurs apparaissent dans les plans d'action interministériels après la publication de l'enquête Enveff (Idup-Ined [2000](#)), mais ce n'est qu'après le Grenelle des violences conjugales en 2019, qu'elles s'intègrent de façon systématique dans les politiques publiques orientées vers la lutte contre la violence conjugale (Oddone et Boué [2021](#)).

Si la mise en œuvre concrète de ces programmes demeure jusqu'à ce jour très peu étudiée dans l'hexagone (Helfter [2007](#) ; Séverac [2009](#) ; [2011](#) ; Chetcuti-Osorovitz [2016](#)), les enquêtes empiriques à cet égard sont tout aussi rares dans la littérature scientifique internationale. Seul un nombre limité de recherches qualitatives révèle ce qui se passe concrètement dans la prise en charge des *perpetrators* (Miller *et al.* [2005](#) ; Schrock et Padavic [2007](#)), alors que seulement quelques études analysent la perspective et les pratiques des hommes violents au prisme du genre (Downes, Kelly et Westmarland [2019](#) ; Hearn [1998](#)) ou explorent les liens entre pratiques violentes et représentations normatives de la masculinité et de la féminité (DeShong [2015](#) ; Heward-Belle [2017](#) ; Schrock et Padavic [2007](#) ; Seymour *et al.* [2021](#)) [6]. Mes recherches ethnographiques sur les programmes pour auteurs de violences conjugales, conduites en Italie et en France, étaient orientées dans cette direction. D'une part, elles visaient à comprendre les actes des agresseurs "de leur point de vue" ; d'autre part, elles interrogeaient les liens entre ces pratiques et la construction sociale du genre au masculin.

Mes enquêtes ont montré que la violence des hommes contre leurs partenaires hétérosexuelles – qu'elle soit physique, sexuelle, psychologique, économique ou verbale – remplit tout d'abord une fonction instrumentale vis-à-vis des femmes : elle est employée pour exercer un contrôle sur leurs comportements, pour les discipliner et punir leurs « transgressions ». Cependant, cette violence revêt également une fonction positive dans les rapports entre hommes [7]. En France comme en Italie, dans la perspective des agresseurs, l'exercice de la violence dans l'intimité est également utilisé comme une *gendering practice* (Oddone [2020a](#) ; [2020b](#)), elle permet de façonner les masculinités en termes normatifs, participe à leurs positionnements au sein de la hiérarchie entre différentes masculinités et, simultanément, rend possible le renforcement de liens avec d'autres hommes [8] (Connell [1995](#)).

Contexte et méthodologie d'enquête

Malgré les nombreux points communs avec ma recherche doctorale, en France les typologies des programmes, les modalités d'accès et les caractéristiques des participants se sont révélées très différentes de ceux de mon premier terrain italien (Oddone [2020a](#) ; [2020b](#) ; [2021a](#)). Si en Italie le programme observé fonctionnait exclusivement sur la base du volontariat, dans le contexte français la prise en charge – par des « stages de responsabilisation » ou via l'« obligation de soins » [9] – était

majoritairement imposée aux auteurs de violences, dans un cadre qui relève soit du suivi socio-judiciaire, soit des alternatives aux poursuites, soit de peines. En France, les hommes participent donc à une prise en charge “sous contrainte”. Ils sont également obligés de régler les frais d’inscription afin de recevoir une attestation qui sera transmise au procureur ou au Service pénitentiaire d’insertion et probation (SPIP), ce qui a une influence sur leur motivation et implication dans le programme.

Tout comme dans le programme observé en Italie, les auteurs de violences conjugales rencontrés relevaient de plusieurs catégories socioprofessionnelles, avaient différentes origines et vivaient aussi bien en milieu urbain que rural. Toutefois, dans ce contexte national, où ils étaient interceptés par le système judiciaire, j’ai noté une présence disproportionnée d’hommes racisés, descendants de migrants ou issus d’un milieu populaire, au chômage ou travailleurs intérimaires, souvent avec des addictions et/ou résidant dans des quartiers considérés comme “défavorisés” [10]. Dans cet article, il ne sera pas possible d’analyser les assignations d’identités de race et de classe au sein du cadre institutionnel de la prise en charge des auteurs de violences conjugales en France (Mazouz 2015), ni d’aborder plus largement les implications du croisement des « questions sexuelles » avec les « questions raciales » (et de classe sociale) dans le débat public et médiatique français (Fassin 2009). Néanmoins, c’est important ici de remarquer que cette configuration particulière de l’espace social observé dans l’hexagone a marqué la distance sociale avec mes enquêtés et pouvait contribuer à m’associer à l’ensemble des professionnel·le·s responsables de l’accompagnement (elles- et eux-mêmes le plus souvent blancs, de classe moyenne, diplômé·e·s en études supérieures).

Je précise qu’en France, je me suis toujours présentée comme une sociologue, ayant réalisé une enquête de longue durée sur un centre pour auteurs de violences en Italie, intéressée à mieux comprendre le sens et les motivations à l’origine des actes violents portés contre leurs conjointes. Je souhaitais ainsi montrer à mes interlocuteurs que j’avais déjà une certaine expérience dans le milieu et que je ne craignais pas le contact avec ce public. Par ailleurs, je soulignais que je bénéficiais en ce moment d’un contrat postdoctoral à l’université de Strasbourg afin de marquer mon “indépendance” et ma position d’“externe”, par rapport aux associations et aux professionnel·le·s qui avaient favorisé mon accès au terrain. Quelques fois, j’ai également parlé des ethnographies visuelles que j’avais antérieurement réalisées en prison ou dans les services pour toxicomanes, avec des jeunes hommes membres de gangs, pour préciser que j’avais l’habitude de travailler dans des milieux masculins très marqués par la violence (Oddone et Navone 2022). Dans les paragraphes qui suivent, la description de ma façon de procéder sur le terrain français – *en contrepoint* par rapport à l’expérience italienne – permettra de mieux contextualiser les deux rencontres décrites ci-dessous et de faire ressortir certains aspects qui ont eu un impact sur la relation d’enquête et sur les données recueillies : les enjeux d’accès et de confiance ; la question de la représentation de soi.

Trouver la (bonne) place sur le terrain : enjeux d’accès et de confiance

En France, la courte durée des stages de responsabilisation, étalés sur deux ou quatre longues journées d'environ huit heures, rendait impossible de « se montrer » [11] (Rostaing 2017 : 5) régulièrement aux enquêtés, comme cela avait été le cas en Italie. Comme souligné par Corinne Rostaing à propos de ses enquêtes en milieu carcéral, la présence constante et prolongée sur les lieux constitue « une démarche à la fois patiente et exigeante », permettant à l'enquêtrice de favoriser « une meilleure interconnaissance » avec les sujets de la recherche (Rostaing 2017 : 5). Si à Florence j'avais eu la possibilité d'établir un contact dans la durée (en observant les rencontres collectives hebdomadaires pendant plus d'un an), dans le Grand Est, les conditions des programmes m'empêchaient d'établir une relation (au moins basée sur le regard réciproque) avant de proposer un entretien individuel aux enquêtés.

Comparés au terrain italien, les échanges avec et entre les participants en France étaient moins intenses et les rapports établis restaient faibles et superficiels. En Italie, l'adoption d'une approche cognitivo-comportementale et psycho-éducative sur une période longue favorisait la participation collective, tandis que les programmes français observés étaient caractérisés par un enseignement de type frontal de la part des professionnel-le-s, donnant lieu à une sorte de formation spécialisée sur les violences conjugales qui plaçait les auteurs de violences dans le rôle d'élèves. Au sein du groupe, les interactions entre hommes étaient limitées, tout comme leurs réactions aux questions posées par les professionnel-le-s étaient plutôt laconiques. Les moments censés ouvrir un espace de débat étaient surtout occupés par les interventions répétées des plus loquaces et extravertis. Plusieurs hommes restaient en retrait et se limitaient à approuver les commentaires des autres par des hochements de tête. Certains passaient le temps en dessinant, en regardant leur portable ou encore en organisant leur agenda. Une minorité, comprenant mal le français, peinait à suivre le contenu, tandis que d'autres encore arrivaient à s'endormir. Ce « repli sur soi » (le « *situational withdrawal* » de Goffman 1961 : 61), prenant ici la forme du silence et de la passivité, n'a pas favorisé l'établissement d'un contact humain propice à proposer un entretien par la suite. Pendant les entretiens individuels auxquels j'ai pu assister [12], la plupart des hommes adoptaient une posture et un discours formalistes, visant à répondre aux attentes institutionnelles, selon le savoir acquis par la succession de rencontres avec des figures professionnelles variées (travailleuses et travailleurs sociaux, psychologues, conseillères et conseillers pénitentiaires, déléguées et délégués du procureur, policières et policiers, juges, etc.).

Représentations de soi et réflexivité

Si, du point de vue d'un-e interviewé-e, il n'est pas évident de comprendre ce qu'est un-e sociologue (ou anthropologue) et ce qu'il/elle veut (savoir) quand il/elle sollicite un entretien, la « définition de la situation » (Goffman 1959) devient d'autant plus complexe quand il s'agit d'une chercheuse. Dans ma façon de « jouer le rôle » (Goffman 1959) de la chercheuse et d'occuper cet espace sur le terrain, j'avais l'impression de parcourir, hésitante, la ligne étroite entre invisibilisation de mon corps sexué et correspondance à un modèle hétéronormatif de féminité. Si d'un côté j'essayais de « me cacher » en tant que femme – au ban les décolletés, les jupes, les talons, etc., – de l'autre côté, dans ma façon de me représenter sur le terrain,

j'évitais toute possible assimilation au stéréotype de la féministe lesbienne et radicale, une figure qui à mon sens pouvait être perçue comme menaçante. Avant de commencer l'ethnographie, j'avais activement travaillé la mise en scène de moi en laissant pousser mes cheveux pour prendre une apparence plus "classique". Pour les séances d'observation je me maquillais, mais toujours avec un maquillage léger ; je portais des boucles d'oreilles, mais en évitant celles trop voyantes. Afin de prévenir tout soupçon de la part de mes enquêtés, j'avais construit une féminité qui pourrait être perçue comme à la fois "inoffensive" et "digne de confiance". Pour mener à bien la démarche ethnographique je voulais susciter leur intérêt, tout en évitant de devenir la cible d'éventuelles entreprises de séduction.

En France, parmi la cinquantaine d'hommes observés, quarante-cinq ont accepté de remplir une fiche anonyme avec des informations sociodémographiques personnelles, mais seulement une minorité a donné son numéro de téléphone pour un possible entretien. Malgré leur accord, une fois contactés pour organiser notre rencontre, les potentiels interviewés avaient souvent une attitude évasive ou utilisaient des excuses pour échapper à ma proposition. En France comme en Italie, les auteurs de violences conjugales motivaient leur refus en mettant en avant le manque de temps ainsi que les contraintes familiales et professionnelles. Toutefois, dans le contexte français j'avais l'impression que ces difficultés pouvaient être en lien avec d'autres facteurs liés à mon genre, à mon âge, à mon hétérosexualité présumée ainsi qu'à des projections potentiellement associées à mon origine. Cela m'a été confirmé un soir, quand l'un des participants à une séance collective a fait référence à plusieurs « scènes de jalousie » de la part de sa femme et a déclaré que sa conjointe lui avait demandé avec insistance « C'est qui cette Italienne ? ». Cet échange révélateur du processus de sexualisation dont je faisais l'objet à cause de ma nationalité m'avait mise très mal à l'aise face aux professionnel·le·s et aux autres hommes présents, car il discréditait ma démarche scientifique et me renvoyait à l'image de la femme séductrice.

Non seulement mon accent italien pouvait participer à ce processus d'érotisation, mais à cette époque, ma maîtrise fragile de la langue française me rendait incertaine quant aux registres de langue et aux codes culturels utilisés par mes enquêtés – la grande majorité d'entre eux étant de nationalité française et utilisant un langage familier. Mon statut d'étrangère – à la fois *foreign* et *stranger* – me plaçait dans une position à double tranchant : d'une part, il justifiait ma demande d'explications supplémentaires et pouvait faciliter mes relances lors des entretiens ; d'autre part, il me rendait vulnérable dans le rapport de pouvoir qui se jouait entre enquêtrice et enquêté.

Mon âge ne me rendait pas service non plus. Située au carrefour entre plusieurs dimensions de l'ordre social, la relation du chercheur ou de la chercheuse au terrain et aux enquêtés est à chaque fois déterminée par une position sociale *relative* et en même temps *historiquement* mouvante (Matthews 1984). À l'exception d'un trentenaire père de deux jeunes enfants et d'un retraité proche de ses 70 ans, l'ensemble des hommes rencontrés en Italie (tous blancs et tous de nationalité italienne) étaient âgés de 50 ans environ, mariés depuis plusieurs années, souvent avec des enfants au collège. Notre écart d'âge (j'avais 30 ans au moment du début de l'enquête de terrain) permettait une distance que je percevais comme *safe*. En

revanche, au moment de mon enquête ethnographique en France, j'étais désormais proche de la quarantaine (37 ans). Si cette proximité d'âge avec les enquêtés me paraissait initialement un atout – leur âge moyen étant de 40 ans –, je me suis rapidement aperçue que je n'étais plus considérée comme une étudiante (en tant que doctorante), comme ça avait souvent été le cas lors de mon premier terrain. J'étais une femme adulte, en couple hétérosexuel, mère de deux enfants en bas âge : des aspects que j'évoquais à la marge de nos échanges afin de laisser entendre que je n'étais (sexuellement) pas disponible et à la fois permettait de relier mon expérience personnelle avec celle de certains interviewés, eux-mêmes parents.

Observer la mise en scène du genre au sein de l'entretien ethnographique

En ayant recours au journal de terrain et à des extraits d'interview, dans les paragraphes suivants je ferai une description méticuleuse de deux situations d'entretien qui ont eu lieu suite à l'observation de deux stages de responsabilisation, dans deux villes de la région Grand Est. Malgré les nombreux récits de violences auxquels j'avais assisté pendant les années de ma formation comme sociologue – récits produits par des hommes avec des caractéristiques très différentes, sur des formes de violence très variées (automutilation, bagarres, violences conjugales, homicide, etc.) – ces deux interactions m'ont rendue témoin (ainsi que cible) d'une brutalité qui m'a laissée pendant longtemps déconcertée : non seulement à cause de la cruauté des actes que les enquêtés avaient commis contre leur compagne, mais aussi pour le détachement moral dont ils faisaient preuve lorsqu'ils le racontaient. Ce n'est qu'avec la distance temporelle et grâce au soutien de nombreuses collègues que j'ai pu saisir ces expériences comme matériaux d'enquête.

Dans ce paragraphe, j'entrelacerai mes notes de terrain – qui comprennent mon ressenti personnel, à savoir l'impact émotionnel suscité par l'interaction avec les enquêtés – avec des extraits d'entretiens avec Monsieur B. et avec Monsieur Q. Cette description permettra ensuite d'analyser d'un point de vue processuel, d'un côté, l'existence de normes relatives à une masculinité idéale, désirée et vers laquelle mes interlocuteurs orientent leurs propres conduites [13] et, de l'autre côté, la façon dont les sujets impliqués dans l'interaction articulent et développent une relation singulière, celle du terrain, qui rend visible les hiérarchies et les rapports de pouvoir qui la traversent. La description fine du *hic et nunc* de cette relation problématique (Bensa et Fassin 2008) permet ici de réfléchir à la valeur heuristique de "ce que l'on fait", ensemble, sur le terrain (en complément à la seule analyse de "ce qui est dit"), d'autant plus quand l'on souhaite étudier « le genre » et les pratiques discursives et performatives de genre dans leur rapport à la violence.

Notes de terrain et entretien avec Monsieur B.

Janvier 2019

Monsieur B. est un homme de 45 ans, né en France de parents d'origine nord-africaine, installés de manière permanente dans la région depuis la fin des années 1970. À ce jour sans emploi, depuis quelque temps il fait l'objet d'une interdiction de contact avec son épouse, pour avoir commis une agression physique grave à son égard. Cette mesure a récemment été étendue aux enfants, deux petites filles de moins de cinq ans. Pendant les

quatre jours de stage, il a toujours gardé la même place au fond de la salle, sur un côté. Bavard au point de devenir prolix et parfois insistant, au cours des discussions collectives il cherchait à imposer son propre point de vue, en réponse aux sollicitations des professionnelles ou aux commentaires des autres hommes participants. À la fin du stage, il a facilement accepté mon invitation à me rencontrer pour un entretien individuel, en se montrant prêt à parler davantage de son vécu.

Nous nous rencontrons une semaine après, en fin de matinée, toujours dans le même endroit : la Maison de justice et du droit (MJD), à la périphérie d'une ville moyenne de la région Grand Est. Je suis assise derrière le bureau quand il frappe à la porte, dans une salle juste à côté de la salle d'attente. Je me lève pour l'accueillir, je lui serre la main et l'invite à s'asseoir devant moi. Notre échange est cordial. Nous nous vouvoyons. En arrière-plan, on entend les bruits des mouvements et conversations entre employés et usagers au sein de cet espace sociojudiciaire.

En me présentant, je lui dis ouvertement que je m'intéresse aux récits d'hommes qui ont été violents contre leur conjointe, afin de comprendre leur perspective. Ma première question générale – « Pourriez-vous me raconter votre vie ? » – donne lieu à un récit impétueux. Monsieur B. parle pendant plus de trois heures, en tirant une satisfaction de plus en plus évidente du fait qu'il me tient en face de lui – patiente, "en quête", apparemment "pendue à ses lèvres" – lorsqu'à chaque fois il parvient à éluder mes questions, jusqu'à ce que je finisse par abandonner la grille d'entretien que j'avais prévue. Pendant presque toute la matinée, il me raconte l'histoire de la migration de sa famille – le père un homme à tout faire, la mère femme au foyer, un frère aîné et deux sœurs plus jeunes. Il retrace son parcours professionnel, tortueux et incertain, d'un emploi à l'autre dans plusieurs usines de la région. Il m'explique dans les moindres détails ce qu'était la vie quotidienne dans une cité à grande mixité culturelle au fil des années 1980. Il esquisse les aventures de la bande de copains de sa jeunesse, entre bagarres, petits vols, trafic de drogue, contrôle du territoire. J'essaie de le mettre à l'aise et d'interagir avec lui pour le conduire progressivement vers les thématiques qui m'intéressent. À différents moments, il évoque le racisme dont il a été victime tout au long de sa vie – en tant qu'« arabe », « maghrébin », « fils d'immigrés » – dans la rue, à l'école, sur le lieu de travail. Pour faire preuve d'une écoute empathique, je parviens à prendre la parole pour signaler que les Italiens ont également fait l'objet de discriminations et de violences dans leur histoire migratoire. Bien que blanche, de classe moyenne et universitaire, j'essaie de faire appui sur ma position d'étrangère récemment arrivée en France pour chercher une proximité avec mon interlocuteur.

Toutefois, malgré mes efforts, cette démarche m'éloigne de mon objectif. Mes questions lui permettent de faire de longues digressions sur des épisodes divers, dans ce que je perçois comme un parfait exercice de *mansplaining* ou *manspreading verbal* [14]. Au fur et à mesure que les minutes passent, j'ai l'impression de devenir malgré moi le public de son monologue. Si dans la première partie de l'entretien je m'étais limitée à faire quelques relances,

après environ deux heures de disponibilité à l'écoute je commence à l'interroger d'une façon plus assertive et directe – sur la relation de couple et sur des épisodes de violence spécifiques – car je ressens la pression du temps et je crains d'arriver à la fin de l'entretien avec “les mains vides”.

Il avait déjà décrit quelques violences sévères contre ses sœurs, mais quand il décide enfin de revenir sur les abus contre sa conjointe, Monsieur B. semble avoir du mal à se souvenir des violences physiques pour lesquelles il a été dénoncé et condamné, en particulier le jour où il a perforé le tympan de sa femme. Si d'une part il minimise les faits, d'autre part il peut à peine parler lorsqu'il évoque les conséquences de ses actes sur sa relation parentale, marquée par l'expérience des rencontres supervisées et ensuite par l'interdiction de s'approcher de ses filles. Son hésitation ainsi que ses silences sont révélateurs du fait que l'évocation est pour lui très douloureuse. Face à son affliction, je lui laisse du temps et j'essaie de respecter sa souffrance, même si je me sens en colère contre lui, ainsi que proche de sa femme et de ses enfants. À ce moment-là, l'homme sort son téléphone portable pour me montrer des photos de ses petites filles, leurs *selfies* ensemble, en dissimulant autant que possible ses émotions. Lorsque l'on regarde la vidéo de sa petite rigolant en mangeant une glace, je souris en lui disant que ma fille a presque le même âge. Il réagit immédiatement en me disant : « Oui, j'ai vu ça. J'ai vu la photo sur votre profil WhatsApp ». Je me sens mal à l'aise, j'essaie de changer de sujet. Il me demande si nous allons nous revoir après l'entretien. Je reste vague.

Juste après quelques instants, l'expression de son visage change de la douleur à la colère. Il commence à manifester ouvertement son ressentiment vis-à-vis de sa conjointe et de la décision du juge. À plusieurs reprises il accuse avec véhémence sa femme de mentir et d'exagérer : « C'est du théâtre ! », « Elle a rajouté beaucoup de mensonges. Elle me met encore des bâtons dans les roues », et encore, tendu, « Je ne l'ai jamais menacée de mort. Je l'ai tapée, c'est vrai. Mais je ne l'ai jamais menacée de mort ! ». En me rappelant que les histoires de féminicide ont souvent le même scénario, je pense à cette femme craignant pour sa propre vie et pour celle de ses enfants. Je me sens gênée par son égoïsme, je suggère timidement : « Peut-être... qu'elle avait peur ... ? ». À ce moment-là, l'homme devient furieux, élève la voix, se montre visiblement irrité. Il affirme que sa femme s'est « foutue de [sa] gueule » et qu'à chaque fois qu'elle le peut, elle va « pleurer chez les flics ».

Ce moment de l'entretien devient difficile à supporter. Je déglutis et tente de contrôler au maximum mes réactions, de ne plus faire de commentaires qui pourraient susciter sa colère, de rester aussi “neutre” que possible, en limitant mes gestes et mes paroles. Il continue ses invectives en disant qu'il ne comprend pas pourquoi sa femme aurait reçu un Téléphone Grave Danger (TDG) [15], qu'il s'est renseigné et qu'il sait que c'est un dispositif pour les femmes « qui sont *vraiment* en danger, qui ont *vraiment* peur », pas comme sa femme qui ne fait que le « narguer ». Il conclut : « Pour moi, c'est de l'abus ». D'un coup, je m'aperçois que les battements de mon cœur

s'accélérent et je réalise que je commence à espérer que quelqu'un entre dans la pièce pour mettre fin à l'entretien. En même temps, je dois résister à la tentation de répliquer, car je me sens directement interpellée lorsque Monsieur B. prétend que « la justice est toujours du côté des femmes ». Je me tais par peur de susciter sa réaction verbale ou un éventuel passage à l'acte violent.

Alors que nous approchons de la fin de l'entretien, une partie de moi est satisfaite du résultat. Étant donné la durée de l'entretien, on peut dire que l'interviewé s'est sans doute senti libre de s'exprimer et, après tout, j'ai presque quatre heures de matériel à transcrire. En même temps, le sentiment de peur ne me quitte pas. Jusqu'à la fin de notre réunion, je continue à craindre qu'il ne se mette en colère contre moi, ou qu'il ait des doutes sur ce qu'il m'a dit, sur le fait que j'ai enregistré l'audio de l'entretien. Quand nous nous disons au revoir, il répète une deuxième fois avoir vu la photo de mes enfants sur mon profil WhatsApp, il me demande comment écrire mon nom de famille pour l'enregistrer parmi ses contacts. Dans l'état d'agitation dans lequel je me trouve, je perçois ces phrases comme des avertissements ou des menaces à mon encontre. Quand il part enfin, je suis soulagée et j'attends quelques minutes avant de quitter le bâtiment. Une fois arrivée à l'arrêt du tram, je regarde autour de moi, vérifiant les personnes à bord car je crains d'être suivie. J'ai peur qu'il puisse m'effrayer ou m'agresser. Je regrette d'avoir voulu créer "un bon climat" et d'avoir montré de l'empathie, une ressource probablement inadaptée ou ambiguë dans le cas de cette enquête. Je pense que je suis peut-être paranoïaque, mais que je dois en tout cas être plus prudente. Je me reproche d'avoir sous-estimé les risques et de mettre en danger moi-même ainsi que ma famille. J'ai quelques mauvaises pensées et, même la nuit, les images de l'entretien reviennent : le ton de sa voix quand il montre sa désapprobation ; son attitude, initialement polie et posée, ensuite toujours plus directe et agressive. Je dors mal, j'ai des cauchemars et me réveille plusieurs fois.

Le lendemain, dans mon bureau à l'université, un appel manqué de Monsieur B. me met à nouveau en état d'alerte. Dans le message vocal sur mon répondeur, il dit vouloir juste me demander comment s'est passé l'entretien. Il veut savoir s'il s'est « bien débrouillé » et si je l'avais « bien apprécié ». J'attends quelques minutes, puis le rappelle. Il me tient alors au téléphone pendant quinze minutes, durant lesquelles il me dit être « très heureux de me parler » et qu'il s'est senti bien après, « comme chez le psychologue ». Il ne semble pas inquiet de l'usage que je ferai des informations, en tout cas je le rassure en insistant sur la garantie de l'anonymat. À la fin de l'appel, il me dit, comme s'il voulait se justifier, que dans les années 1980 et 1990, quand il était jeune, il n'y avait pas autant de discours sur les violences conjugales, que c'était « normal » et surtout ce n'était pas « puni par la loi ». Je prends congé de lui en promettant que, si j'avais encore besoin de lui parler, je le recontacterais sans aucun doute.

**Notes de terrain et entretien avec Monsieur Q.
Mars 2019**

J'entre dans le siège de l'Association environ quinze minutes avant notre rendez-vous. Arrivée jusque-là juste pour cette interview lors d'une journée froide et pluvieuse, j'avais peur que Monsieur Q. ne vienne pas et que mon voyage soit gâché. C'est aussi pour cette raison que j'ai été surprise quand l'éducatrice à l'accueil m'a dit que « deux personnes » m'attendaient dans la salle à côté. « Deux personnes » ? J'ai immédiatement pensé à l'un des hommes que j'avais contacté pour un entretien, mais aucun d'entre eux n'avait répondu, et je ne leur avais par ailleurs donné aucune adresse ni horaire de rendez-vous. Quand je suis rentrée dans la pièce adjacente, j'ai découvert que Monsieur Q. était là, présent, accompagné par sa femme, les deux assis derrière la table avec un air impatient.

Divorcé de la mère de ses enfants depuis quelques années, pendant le stage Monsieur Q. avait parlé de sa nouvelle compagne, avec qui il était actuellement et qui avait été victime de sa violence, comme d'une partenaire « hyper jalouse » et « possessive ». J'ai tout de suite pensé que c'était peut-être pour cette raison qu'elle s'était présentée à l'entretien. J'ai été contente d'avoir toujours adopté un ton formel dans les échanges de messages avec lui, d'être habillée d'une façon sobre pour ne donner lieu à aucune ambiguïté. Surprise et un peu nerveuse à cause de cette présence inattendue, j'ai commencé à parler sans même enlever ma veste, cherchant le magnétophone, mon cahier et un stylo dans mon sac. J'ai commencé par me présenter rapidement, en essayant de créer une atmosphère détendue, pour eux et pour moi, afin de m'adapter à ce nouveau cadre que je n'avais ni prévu ni imaginé. Plus précisément, j'ai essayé d'accueillir sa femme – Madame M., une frêle femme d'une quarantaine d'années – tout en évitant de lui demander ce qui l'avait incitée à se présenter à l'entretien, pour qu'elle ne se sente pas exclue du cadre de notre rencontre.

Avant de commencer notre échange, Monsieur Q. me dit qu'ils n'ont pas beaucoup de temps, « juste une demi-heure », et me demande si d'autres participants au stage ont accepté d'être interviewés, comme s'il cherchait le soutien du groupe dans cette démarche entreprise sans beaucoup de conviction. « Personne ne veut être interviewé, hein », plaisante-t-il. Quand je sors l'enregistreur audio, il commente « Ce n'est pas bien ça ». Je réitère que tout sera anonymisé, comme précisé dans les formulaires que je leur fais signer. Je me justifie en disant que, vu que je ne parle pas bien français, j'aurais besoin de réécouter l'entretien une deuxième fois. Finalement, même s'il n'en était pas entièrement persuadé, il accepte quand même l'enregistrement de bon gré, en affirmant « De toute façon, *je n'ai rien à cacher* ».

Cet homme français de 43 ans, costaud et aux mains abîmées, s'était déjà montré peu loquace lors du stage, réticent à s'exprimer devant les autres hommes participants. Quand je lui demande de parler de sa vie, il répond par des phrases courtes. Un homme de peu de mots, travailleur acharné et fier de son héritage – « On est agriculteurs de père en fils depuis plusieurs générations » – il me raconte que, même pendant le mois de prison ferme, il n'arrêtait pas de penser au travail qui l'attendait. Suite à mes relances, il

réplique brièvement, par quelques confirmations ou négations seulement. Je me demande jusqu'à quel point la présence de sa compagne influence ses réponses et "contamine" l'entretien. Monsieur Q. m'explique qu'il est « tombé sur M. il y a trois ans et puis ça s'est fait naturellement ».

Dès qu'il commence à retracer leur histoire de couple, il recherche tout le temps son approbation : « On a les mêmes envies, les mêmes particularités... [En se tournant vers elle] *Ah ? c'est vrai ?* ». Il continue de la même façon lorsqu'il commence à évoquer « les problèmes » et puis « cette connerie » qui l'a amené en prison – « Il y a eu un coup *qui a été mis*, qui était volontaire sans l'être. [En se tournant vers elle] *Ah ? N'est-ce pas ?* », ou encore quand il mesure ses actes – « Pour moi c'est des aléas de la vie, des banalités... [...] Pour moi ce n'est pas grave quoi... [En se tournant vers elle] *Ah ? C'est vrai ? [...] Non ? Eh ?* ». À chaque fois Madame M. se limite à chuchoter « Oui, c'est vrai », à hocher de la tête ou à marmonner en gardant les yeux baissés. Au fur et à mesure que le temps passe, l'apparente demande d'approbation de Monsieur Q. vis-à-vis de sa femme se révèle davantage comme une injonction à acquiescer. À ce point de l'entretien j'arrête de m'adresser exclusivement à lui et je me tourne vers les deux membres du couple, soit pour qu'elle puisse compléter le récit plutôt confus de Monsieur Q., soit parce que je me sens profondément gênée par son attitude que je juge vexatoire à l'égard de sa compagne, vu qu'il ne la laisse pas s'exprimer librement.

Le cœur de l'entretien est le moment où les deux, ensemble, reconstituent les détails de l'épisode qui a conduit Monsieur Q. à une garde à vue de 48 heures, puis à un mois de prison, puis à un bracelet électronique, à six mois de sursis et à deux ans d'obligation de soins et de suivi par un psychologue. Monsieur Q. raconte le moment du passage à l'acte : « Je l'ai sentie sur mon dos, du coup je lui ai envoyé un coup de pied, comme ça, à l'arrière [Il montre le geste, avec la jambe]. Et elle s'est pris le talon ici quoi [en indiquant le nez] ». Je lui demande s'il portait des chaussures. Il me répond : « Non, pieds nus. Eh bon, c'est tout. Je suis reparti et elle m'a dit "Viens voir, ça va pas", et puis je suis revenu et puis j'ai vu que ça n'allait pas [...] ». Madame M. garde le silence. Il continue : « Il faut le dire, je t'ai secouru tout de suite... ». Ensemble, le couple m'a raconté comment Monsieur Q. a fracassé le nez de Madame M. avec un coup de pied – fracture suivie par une vingtaine de jours d'ITT et par une intervention chirurgicale de reconstruction – et la façon dont elle a été traînée par sa propre mère à la gendarmerie, contre son gré, pour porter plainte. La reconstitution de l'épisode se fait grâce à l'interaction entre les deux, parfois collaborative, d'autres fois ouvertement conflictuelle jusqu'à arriver à des véritables disputes en pleine situation d'entretien.

Madame M., en s'adressant à Monsieur Q. : « Je t'ai rappelé pour m'aider à conduire la voiture parce que je ne pouvais pas conduire. Je n'arrivais pas à ouvrir l'œil et j'avais envie de vomir tout le temps. Tu t'en souviens ? »

Monsieur Q. : « Mais il faut raconter toute l'histoire ! Je ne t'ai pas laissé non plus, *bébé* [...] ».

Madame M., en se tournant vers moi : « Arrivée chez mon premier client je commence à vomir, du coup je l'ai rappelé [elle a rappelé Monsieur Q.] et je lui ai dit : "Il faut que tu viennes conduire la voiture, il faut que je ferme les yeux, surtout que je ne regarde pas la route". [...] Mais mon ex-mari m'avait vue le matin. [...] Il a vu que j'avais des lunettes de soleil. Il s'est approché de la voiture et il a dit "Mais qu'est-ce que c'est ce délire ?". Enfin, bref, j'ai pas voulu lui parler, je suis partie et il a donné le signalement à mes parents le soir, d'aller voir ce qui se passait. [...], elle parle de la plainte à la gendarmerie] Franchement je n'avais pas trop le choix. Le signalement était donné de toute manière, je n'avais pas le choix. [...] Je n'ai pas choisi d'aller porter plainte ».

Monsieur Q., avec méfiance : « Bah oui, hein ».

Madame M. : « J'ai suivi le mouvement de ce qu'on me disait... »

Monsieur Q. : « Ah si, tu l'as choisi. C'est toi qui as porté plainte quoi ».

Madame M. : « Oui, mais... [Elle lève la voix et s'adresse à lui, en le regardant] Ce que tu ne comprends pas ici, Q., c'est que je n'étais pas dans un état comme je suis là, quoi. 24 heures après j'étais, tu te souviens, couchée sur le lit, je ne savais pas comment m'arranger sans vomir. [Il confirme par des hochements de tête] Je ne mangeais pas du tout. Il fallait que je me nourrisse, je vomissais tout le temps. Tu m'avais ramené des fraises, du jardin... [Il marmonne] ... pour ne pas vomir, mais ça ne passait pas. Le problème c'est que 24 h après j'étais encore pire, j'étais vraiment dans un sale état. [...] La seule chose que je voulais c'était dormir ».

Quand il reprend le contrôle du récit, Monsieur Q. souligne à plusieurs reprises que les femmes sont « des manipulatrices » et qu'à chaque dispute elles vont porter plainte, alors qu'un homme « ne va pas à la gendarmerie. Il faut être clair et net. [...] On n'est pas des *tafiotes*, quoi ». Je ne connais pas cette expression. Suite à ma question, Madame M. m'explique avec indifférence ce que le mot signifie. Dans son rapport factuel, lorsqu'elle évoque avec un détachement total les détails de la violence, elle ne montre aucune indignation ni mépris vis-à-vis de son partenaire, ni prise de conscience en relation aux abus subis. Je suis frappée par son attitude qui me laisse profondément effrayée.

Pendant environ une heure, il y a eu trois moments de tension sévère dans l'interaction entre les deux : une première altercation dans la reconstruction du moment du passage à l'acte, une deuxième au sujet de leur supposée jalousie réciproque, une dernière sur les conditions actuelles et futures de leur vie de couple, en raison des contraintes judiciaires. À maintes reprises, le couple commence à se disputer vivement en me laissant à la marge de leur

interaction, dans le rôle de spectatrice, au point que Monsieur Q. à un moment dit, en faisant référence à moi : « Elle [la sociologue] ne sait même pas quoi demander. C'est une pièce de théâtre... [rires] ». En effet, le cadre se transforme rapidement d'un entretien sociologique à un dialogue étroit au sein du couple, en se tournant en représentation : mise en scène devant mes yeux de la relation de pouvoir entre les deux.

Si d'une part, au moment de l'entretien, je me sentais mal à l'aise devant Monsieur Q. à cause de la présence de sa compagne, d'autre part, à l'égard de cette femme qui avait subi des violences sévères, j'évitais les relances qui m'auraient permis d'approfondir les faits, ses opinions et ses choix. À contrecœur, j'ai étouffé les commentaires que j'aurais faits si je l'avais rencontrée dans un autre contexte, et j'aurais peut-être attiré son attention sur la gravité des actes supportés ou sur l'importance de contacter une structure de soutien aux victimes de violences. Tout au long de l'entretien j'ai essayé de ne pas alimenter le conflit ni de provoquer une discussion entre les deux. Comme avec Monsieur B., je me suis forcée à maintenir une attitude "neutre", plutôt qu'empathique ou inquisitrice : j'évitais soigneusement les commentaires et essayais de contrôler les expressions de mon visage, pas seulement pour me protéger, mais surtout pour éviter de déclencher une réaction agressive de Monsieur Q. contre sa compagne, pendant et après l'entretien.

Masculinités violentes en train de se faire

La sociologue australienne Raewyn Connell définit le genre comme une dimension structurante de l'ordre sociale et invite à le saisir comme praxis sociale inventive et créative, constamment rapportée aux corps et à *ce que les corps font* (Connell 1995 ; 2011) [16]. Chacun de ces deux échanges, coconstruits par l'enquêtrice et l'enquêté en raison de l'imbrication de plusieurs rapports sociaux, est devenu l'occasion pour observer *pratiquement* la mise en scène stratégique du genre et sa constante négociation dans l'interaction sociale. Lors de nos rencontres, Monsieur B. et Monsieur Q. ont *fait le genre* au masculin, par l'engagement actif de leurs corps – par les gestes, les regards, les tons de la voix, par une certaine façon d'occuper l'espace entre nous. En même temps, ils ont montré comment la violence est partie intégrante de la fabrique du genre.

Quand ils n'étaient pas frontalement agressifs à mon égard (en me coupant la parole, en levant la voix, en refusant nettement mes propos), Monsieur B. et Monsieur Q. ont occupé le champ de notre interaction (ou de l'interaction avec la compagne) d'une façon plus insidieuse. Par le contrôle unilatéral du récit, chacun à sa manière, ils ont limité mon « *space for action* » (Kelly et Westmarland 2015) – ainsi que celui de la compagne présente – en m'obligeant ainsi à subir, passivement, leur débordement. La peur que j'ai ressentie (peur pour moi ou pour Madame M.) a été la conséquence de l'enchaînement d'une série d'actes précis. Dans le contexte particulier de chaque situation d'enquête, les pratiques discursives et corporelles déployées par les enquêtés ont contribué à leur affirmation de soi *en tant*

qu'hommes [17], ainsi qu'à la définition de hiérarchies entre les acteurs du terrain, notamment par rapport à la (femme) chercheuse ou, dans le cas de Monsieur Q., par rapport à sa femme présente lors de l'entretien.

Dans le cas de l'échange avec Monsieur B., en déclenchant son récit impétueux, l'enquêté a clairement imposé le contrôle de la situation, en réduisant mes possibilités d'action, de réaction et d'interaction. En évitant mes questions, il m'a forcée à me conformer au modèle normatif de féminité associé à l'écoute et à l'empathie, à la passivité et à la disponibilité affective – un modèle que j'avais d'ailleurs délibérément choisi (car je le considérais "non menaçant") quand je lui avais proposé un entretien. Au moment où je me suis écartée de ce modèle, mon comportement a été perçu comme une tentative de miner la hiérarchie qu'il avait clairement établie entre nous, en nous assignant des rôles spécifiques (et sexués) : à lui celui du narrateur, profitant de ma présence pour m'impressionner avec des récits héroïques de la vie de banlieue, mesurant son recours à l'argot et à des expressions de plus en plus vulgaires ; à moi la place de la spectatrice bienveillante, sûrement pas censée interrompre ou poser des questions perçues comme "provocatrices". Mes efforts pour reprendre les rênes de la situation d'entretien, ou au moins pour introduire le point de vue de la victime dans son récit à sens unique, ont déclenché des tensions qui, bien qu'elles n'aient pas abouti à un acte de violence physique, en ont évoqué la possibilité concrète – au moins selon ma propre perception. À plusieurs reprises Monsieur B. a souhaité me montrer qu'il était capable de faire violence et que cette compétence lui permettait d'exercer un contrôle et un pouvoir, sinon sur sa femme – désormais sous protection grâce au TGD – au moins sur la femme qu'il avait devant lui pendant le déroulement de l'entretien. Sur le terrain, je suis devenue malgré moi la cible de la masculinité violente de Monsieur B. La peur que j'ai ressentie a clairement fait preuve de l'efficacité de cette menace implicite, se traduisant dans les limites et les contraintes dans ma façon de conduire l'entretien [18].

En ce qui concerne la rencontre avec Monsieur Q., si initialement l'inattendue présence de sa femme m'avait perturbée, au fur et à mesure que l'entretien se déroulait, ce sentiment s'est accentué jusqu'à devenir malaise, inconfort et colère. Face au récit détaché de sa compagne et confrontée à la façon dont Monsieur Q. lui imposait son interprétation des faits tout en l'appelant affectueusement « bébé », je jouais le rôle d'une impuissante spectatrice devant les multiples violences masculines visiblement à l'œuvre au sein du couple. Malgré les efforts de Madame M. pour négocier la hiérarchie imposée par son partenaire – des efforts qui se sont manifestés pendant les trois moments d'altercation au cours de l'entretien – Monsieur Q. a réussi à exercer un contrôle sur sa partenaire ainsi qu'à maîtriser le récit, jusqu'à avoir le dernier mot sur leur situation actuelle, avant que j'éteigne le magnétophone : « C'est déjà mieux qu'avant bébé, c'est déjà beaucoup mieux qu'avant... ».

La notion de « contrôle coercitif » élaboré par Evan Stark inclut dans la définition de violences conjugales toute une série de pratiques masculines capables de piéger la vie des femmes et de restreindre leur liberté, sans nécessairement avoir recours à la violence physique et sexuelle (Stark 2007 ; 2009). Ces subtiles tactiques de contrôle répondent à un large éventail de comportements de l'agresseur envers sa

partenaire, tactiques qui s'avèrent particulièrement efficaces en raison des inégalités structurelles entre les sexes et de l'encore large acceptation sociale du contrôle des hommes sur les femmes. Les masculinités mises en scène par Monsieur B. et par Monsieur Q. au sein de nos rencontres se sont localement construites sur la capacité d'exercer un « contrôle coercitif », non seulement au sein du couple mais aussi dans la relation avec la chercheuse, réalisant ainsi la « tension vers » un modèle idéalisé de masculinité en position de domination [19]. L'ensemble de ces pratiques fonctionne à la fois comme « rappel à l'ordre » et comme « production d'un ordre » : en affirmant (ou confirmant) l'existence d'asymétries sexuelles et de frontières sociales, la violence de genre « intime aux femmes de se conduire en femmes » (Fassin 2009 : 303), dans le couple tout comme dans la relation d'enquête.

Faire le genre lorsqu'on fait de la recherche (ethnographique)

Dans cet article j'ai souhaité présenter les entretiens avec Monsieur B. et avec Monsieur Q., non pas comme des simples "techniques" pour obtenir des informations de la part des enquêtés, mais comme des contextes concrets dans lesquels se réalise l'interaction entre la chercheuse et l'interviewé-e, en l'occurrence une femme et un homme. Loin d'être uniquement un « instrument d'enquête » (Beaud 1996 : 231), l'espace-temps de l'entretien constitue une sphère sociale à part entière, où l'on peut observer les rapports de pouvoir à l'œuvre, à partir de notre positionnement partiel et dans la relation aux acteurs impliqués. Dans ce sens, les deux rencontres évoquées sont devenues deux « terrains difficiles » en raison de la relation et des caractéristiques des acteurs impliqués (Boumaza et Campana 2007 ; Bizeul 2007).

Dans chaque contexte particulier, mon ressenti et mes émotions ont fonctionné comme « sentinelles », en signalant la valeur de ce qui était en jeu sur le terrain (Zanna et Héas 2021 : 10). La peur, la gêne et la colère que j'ai éprouvées ont impacté mon interprétation des données et affecté les processus de sélection des futurs interviewés. Après l'entretien avec Monsieur B. j'ai commencé à ne plus solliciter que des hommes qui à mes yeux avaient l'air "moins dangereux", un critère entièrement subjectif et sans réelle valeur scientifique. Dans les deux cas, après les entretiens j'ai contacté les responsables des stages de responsabilisation auxquels j'avais assisté : concernant Monsieur B., pour les informer des menaces que j'avais reçues par sms deux mois après notre entretien ; quant à Monsieur Q., pour indiquer la condition de sa compagne et signaler la nécessité d'envisager un contact systématique avec les femmes partenaires des hommes pris en charge, comme prévu par les lignes directrices internationales (COE 2008 ; 2014).

Ces expériences désagréables ont également été l'occasion d'observer d'une façon critique et réflexive *comment j'ai fait le genre* (au féminin, de ma position de chercheuse) au sein de la relation d'enquête, un cadre qui présuppose toujours des rôles assignés : pour l'enquêté-e, celui d'un sujet parlant ; pour l'enquêteur-riche, celui d'un sujet à l'écoute. Toutefois, sur le terrain cette division de rôles peut s'articuler selon différentes configurations, en fonction des rapports de genre mais aussi, plus largement, selon la « distance sociale » entre les acteurs sociaux impliqués dans l'interaction. Dans son ethnographie de longue durée dans le quartier de East Harlem à New York, Philippe Bourgois (un homme adulte, blanc, universitaire) décrit

les échanges avec les enquêtés (des jeunes hommes racisés ou issus de l'immigration, parfois en décrochage scolaire, toxicomanes ou membres de gangs) révélant ses nombreuses réactions verbales et corporelles face aux propos et aux récits de ses interlocuteurs (Bourgois 2001) [20]. En illustrant ces interactions, l'anthropologue raconte la façon dont il exprime explicitement sa surprise, désaccord, désarroi, jusqu'à entrer parfois en conflit avec ses enquêtés, sans pour autant avoir besoin d'exercer un contrôle sur ces propres réactions ni d'avoir recours aux rituels de la *safety dance* (Gwen Sharp et Emily Kremer 2006, cité par Cuny 2020 : 92).

Dans le cas de ma recherche, en dépit des efforts activement mis en œuvre afin de neutraliser mon sexe ou genre – dans la présentation de moi et dans le contrôle de mes expressions et réactions corporelles – mes interlocuteurs s'attendaient qu'une chercheuse (femme) observe et écoute "comme il se doit" chez une femme – c'est-à-dire, en restant "à sa place" (pas celle d'un sociologue, mais celle socialement assignée à son genre). Bien que la distance sociale avec mes interlocuteurs m'ait placée (en tant que personne blanche, universitaire, de classe moyenne) dans une position sociale hiérarchique supposément privilégiée vis-à-vis de mes enquêtés (des hommes racisés, marginalisés, catégorisés comme « auteurs de violences »), Monsieur B. et Monsieur Q. ont été capables d'inverser les hiérarchies dans la relation d'enquête en s'appuyant sur la dimension de genre (bénéficiant également de mes hésitations à cause de ma maîtrise encore fragile de la langue française), afin de me (ré)assigner à une position subalterne. C'est du reste ce que s'attache à décrire François Bonnet quand il relate comment ses enquêtés (noirs), résidant dans le quartier où il conduit son enquête ethnographique, lui ont, à plusieurs reprises, stratégiquement rappelé la couleur de sa peau (blanche), dans le but de « faire sentir au chercheur sa propre étrangeté au monde qu'il essaie de comprendre » (2008 : 66). En ce sens, la méthode ethnographique se révèle particulièrement fructueuse car elle « parvient à mettre en lumière différents modes d'articulation [des rapports de pouvoir] en rapportant leur imbrication aux situations concrètes où elle se réalise » (Mazouz 2015 : 76).

Toutefois, les deux rencontres décrites précédemment m'ont amenée à réfléchir également aux limites du choix de conduire une recherche sur des hommes auteurs de violences conjugales par une approche ethnographique qui, en tant que telle, présuppose la proximité, l'intimité et l'engagement personnel par les corps. Dans son étude sur les militants de la Ligue du Nord, Martina Avanza soutient qu'« il faut cesser de considérer l'empathie comme une *condition nécessaire* pour mener une enquête ou comme *un implicite* de la relation ethnographique » (Avanza 2008 : 56, italiques ajoutés par mes soins). Ma recherche a montré d'autres limites propres à ce sentiment, notamment associé à la féminité, et dont les manifestations sont particulièrement difficiles à gérer *quand l'ethnographe se trouve dans le corps d'une femme*. Quand pratiquées par une chercheuse, "écouter" et "observer de près" cessent d'être des simples tâches professionnelles, neutres du point de vue du genre ; au contraire, elles semblent acquérir des nuances genrées, comme si elles "se coloraient en rose" à travers l'interprétation de l'enquêtrice. En citant Jeanne Favret-Saada, Avanza affirme également que « la juste distance en ethnologie est [...] l'incessant parcours des différentes *places* que les membres de la société d'accueil vous assignent » (Avanza 2008 : 51, italiques ajoutés par mes soins).

Quelle serait-elle donc la « juste distance » pour une femme sur le terrain, notamment quand elle souhaite étudier et comprendre de l'intérieur la violence masculine ? La « coloration en rose » de démarches propres à l'enquête ethnographique, à notre corps défendant, risque de rendre les femmes chercheuses particulièrement vulnérables. Si initialement je ressentais la pression de conduire des entretiens individuels à tout prix, afin de suivre correctement les règles de la tradition ethnographique (selon l'expression d'Eva Moreno, pour « faire les choses “à la lettre” » [21]), suite à la rencontre avec Monsieur B. et Monsieur Q. j'ai privilégié d'autres stratégies d'enquête, notamment en forme de recherche-action : au sein d'un groupe, en présence d'autres professionnel·le·s, parfois sous la forme d'atelier. Dans les deux situations analysées dans cet article, j'ai éprouvé l'injonction simultanée et paradoxale de m'approcher de mes enquêtés (à des fins de recherche) et à la fois de les mettre à distance (à des fins d'auto-préservation physique et mentale). Assumer d'« être affectée et le dire » (Bouillon, Laugrand, Servais 2020) ainsi que choisir de « ne pas taire » les difficultés et « les ratés » de l'enquête (Stavo-Debauge, Roca i Escoda et Hummel 2017) a favorisé le questionnement réflexif et en même temps a contribué à éclairer le microfonctionnement quotidien de la violence masculine (ordinaire, implicite, banale) contre les femmes dans toutes les sphères de la vie sociale. Ce travail (épuisant, invisible et non rémunéré) est révélateur de l'expérience des femmes sur le terrain d'enquête et représente encore une autre façon de *faire le genre* et de l'observer *en train de se faire*.



Notes

[1] Plusieurs discussions collectives ont nourri la réflexion qui a conduit à la rédaction de cet article. Je voudrais remercier Costanza Currò (university of Helsinki) et les participant·e·s à notre session « Gendering Ethnography. How does Gender Affect the Fieldwork (and the Other Way around) ? » au sein de la conférence internationale *Ethnography and Qualitative Research Conference 2021* ; Serena Alcuire, Chiara Cacciotti, Silvia Antinori, organisatrices de la journée d'étude *Il personale è nel campo*, La Sapienza, università di Roma (2021), ainsi que Valeria Ribeiro Corossacz qui y a pris part avec moi ; Samantha Joeck, Claire Ruffio et les collègues de notre atelier d'écriture au sein du Réseau Visage (Violences fondées sur le genre) dont les observations ont enrichi le texte. Le soutien et les remarques constructives de nombreuses collègues m'ont accompagnée dans la rédaction tout comme les échanges avec mes étudiantes du cours « Rapport aux terrains difficiles » ont été une source d'inspiration. Je remercie également les rélecteur·rice·s anonymes pour leurs indications précieuses ainsi que les directrices de ce numéro thématique pour leur accompagnement chaleureux et bienveillant.

[2] La recherche doctorale se fondait sur l'ethnographie d'un centre pour auteurs de violences conjugales (« *uomini maltrattanti* ») dans la cadre d'une thèse en sociologie à l'université de Gênes en Italie. L'enquête postdoctorale a été conduite dans le cadre du post doctorat IDEX « Masculinités et violences domestiques dans les dispositifs de prise en charge civile et pénale des hommes agresseurs en France et en Italie », financé par l'université de Strasbourg. Voir principalement Oddone [2013](#) ; [2015](#) ; [2017a](#) ; [2017b](#) ; [2020a](#) ; [2020b](#).

[3] En relatant son expérience de viol vécu sur le terrain, Eva Moreno se demande *'After all, who wants to be a female anthropologist when it seems possible to be a 'real' anthropologist ?'* et affirme avec sarcasme, *'Anthropologists do not get harassed or raped. Womendo'* ([1995](#) : 246). Pour une reconstruction de la problématisation de « la place des femmes anthropologues », perçues comme des « anomalies » sur les terrains d'enquête, voir Cuny ([2020](#) : 93).

[4] Aucune de ces deux enquêtes ne portait spécifiquement sur la violence de genre. Dans le cas de Cécile Cuny, il s'agissait d'une recherche sur les mondes ouvriers de la logistique en France et en Allemagne, tandis que Julie Patarin-Jossec a conduit une ethnographie sur les agences spatiales en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Russie.

[5] Raewyn Connell insiste également sur la nécessité d'analyser l'intersection/interaction du genre avec d'autres rapports sociaux : « *Because gender is a way of structuring social practice in general, not a special type of practice, it is unavoidably involved with other social structures. It is now common to say that gender 'intersects' – better interacts – with race and class. We might add that it constantly interacts with nationality or position in the world order. [...] To understand gender, we must constantly go beyond gender. The same applies in reverse. We cannot understand class, race or global inequality without constantly moving towards gender* » (Connell [1995](#) : 75-76).

[6] Majoritairement, la plupart des études dans ce domaine ont été dédiées à évaluer les traitements et à améliorer leur efficacité. Les débats scientifiques ont porté principalement sur des questions méthodologiques (Gadd [2004](#) ; Gondolf [1999](#), [2002](#)), sur l'analyse des taux d'attrition et des taux de récurrence (Dobash *et al.* [1999](#) ; Edleson [2012](#)), ou encore sur l'importance de la motivation des participants dans le cas de programmes imposés par la justice (Daly et Pelowski [2000](#) ; Hester [2009](#) ; Morran [2011](#)). Pour une synthèse (en français) des analyses sur l'efficacité des programmes de prise en charge, voir BFEG ([2016](#)).

[7] « Positive » au sens de Simmel (2003), en tant que productrice de liens sociaux, « forme positive de socialisation » entre hommes (Freund 2003 : 9).

[8] D'une manière similaire, dans son enquête sur les communautés de séducteurs, l'anthropologue Mélanie Gourarier observe que si la « fonction première et explicite de la Communauté de séduction est "la conquête des femmes", ses fonctions implicites sont liées à une autre finalité, à voire "construire et entretenir les réseaux entre hommes" » (2011 : 160).

[9] La prise en charge des auteurs de violences conjugales s'inscrit dans le cadre judiciaire et dans les mesures pour la prévention de la délinquance, principalement en raison de l'application de la loi du 10 août 2007 « renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs » et de la loi du 23 juillet 2014 « pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ». Cette dernière, à l'article 50 a mis en place l'obligation pour les hommes auteurs de violences conjugales de suivre à leur frais un « stage de responsabilisation » dans le cadre de mesures alternatives aux poursuites ou de compositions pénales.

[10] Les dispositifs observés accueillent majoritairement des hommes racisés, issus de l'immigration, marginalisés, ce qui potentiellement participe à associer la violence masculine contre les femmes à certaines catégories socio-raciales et à des masculinités perçues comme « marginales » (Boué 2020 ; Oddone et Boué 2021). Comme noté par Sarah Mazouz, « la prise en compte de la situation ethnographique et de la relation d'enquête analyse l'imbrication de la classe, du genre et de la race de manière située en la rapportant non seulement à la configuration particulière d'une interaction mais aussi aux *effets de structure* qui tiennent notamment aux configurations idéologiques dominantes au sein d'une institution, aux rapports de travail, aux relations interpersonnelles, aux trajectoires personnelles et aux postures politiques et professionnelles des uns et des autres » (2015 : 85, italiques ajoutés par mes soins).

[11] Afin de tisser des liens de confiance avec les personnes incarcérées, Corinne Rostaing souligne l'importance de se positionner « dans les espaces de circulation pour "être là", "se montrer" et susciter de la curiosité sur son objet de recherche ».

[12] Dans certaines structures, un entretien individuel d'environ une demi-heure avec le/a responsable du programme était prévu – avant ou après le stage – dans le but d'accomplir des tâches administratives ou d'évaluer leur expérience.

[13] Je fais ici référence à une conception du genre comme « configuration de pratiques » dynamique, selon laquelle la masculinité hégémonique peut être saisie comme un « projet de genre », qui vise à atteindre une position d'hégémonie dans la structure sociale : « [...] *the masculinity that occupies the hegemonic position in a given pattern of gender relations* » (Connell 1995 : 71-76).

[14] Le terme « *mansplaining* » désigne la façon dont les hommes "expliquent des choses" aux femmes avec condescendance, jusqu'à les faire taire. Selon Rebecca Solnit (2014), cette attitude constitue un abus de pouvoir et une forme de privation de la liberté des femmes. L'expression « *manspreading* » décrit la tendance masculine à prendre une place disproportionnée dans l'espace public, notamment en écartant les jambes dans les transports en commun, au détriment d'autres sujets et plus précisément des femmes. Depuis les années 2010, des nombreuses mobilisations féministes ont dénoncé ces pratiques et des campagnes de communication ont été lancées dans

plusieurs villes du monde. Parmi les premières études sociologiques orientées à déconstruire les postures corporelles considérées comme légitimes pour les femmes et les hommes, on peut faire référence à Erving Goffman (1979) et à Colette Guillaumin (1992).

[15] Le Téléphone Grave Danger (TGD) est un dispositif de protection à destination de femmes victimes de violences conjugales, menacées par leur ancien conjoint ou compagnon. Mis en place à titre expérimental à partir de 2009, la généralisation de ce dispositif s'est réalisée en 2014 avec l'adoption de la loi sur « l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ». Face au refus de la séparation et au non-respect des décisions judiciaires de la part de l'auteur de violences, le TGD participe à la mise en sécurité de la victime et à sa restauration sur le plan psychologique (Ronai et Durand 2017).

[16] À ce propos, voir Connell (1995 : 71-72) : « *Gender is a social practice in which social practice is ordered. In gender processes, the everyday conduct of life is organized in relation to the reproductive arena, defined by the bodily structures and processes of human reproduction. [...] Gender is a social practice that constantly refers to bodies and to what bodies do [...] It responds to particular situations and is generated within definite structures of social relations. Gender relations [...] form one of the major structures of all documented societies. Practice that relates to this structure [...] does not consist of isolated acts. Actions are configured in larger units, and when we speak of masculinity and femininity, we are naming configurations of gender practice* ».

[17] Dans son étude ethnographique sur les masculinités dans les quartiers populaires de Cap-Vert, Silvia Stefani (2019) souligne que, bien que les masculinités des hommes racisés et marginalisés puissent être considérées comme subordonnées aux masculinités blanches et privilégiées de la classe moyenne, les sujets qui les pratiquent ne les perçoivent pas nécessairement de cette manière. Les hommes racisés et marginalisés aspirent également à atteindre une masculinité hégémonique – associée à une position de pouvoir par rapport aux femmes et par rapport aux autres hommes – et dans leurs pratiques de genre peuvent s'orienter vers l'accomplissement de ce modèle idéalisé.

[18] À ce propos, voir Laura Lee Downes (2008).

[19] En reprenant Connell et Messerschmidt (2005), Vulca Fidolini affirme que « l'idéal hégémonique (ou les idéaux hégémoniques) n'est pas forcément réalisable ni déjà complètement réalisé, mais la tension vers sa mise en pratique produit une pluralité d'expressions du masculin qui participent à reconfirmer et renouveler cet idéal tout en hiérarchisant, en même temps, aussi bien la position des masculinités subordonnées que celle des masculinités dominantes » (2018 : 131). On retrouve cette vision dynamique et processuelle également dans Connell : « *Rather than attempting to define masculinity as an object [...], we need to focus on the process and relationships through which men and women conduct gendered lives. 'Masculinity [...] is simultaneously a place in gender relationships, the practice through which men and women engage that place in gender, and the effects on these practices in bodily experience, personality and culture* » (1995 : 71).

[20] Voir par exemple le chapitre « L'école : un apprentissage de la délinquance », p. 211-248.

[21] Dans le texte, « *doing things according to the book* » (Moreno 1995 : 225).



Bibliographie

AVANZA Martina, 2008. « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas ses "indigènes" ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », in BENSA Alain et FASSIN Didier (dir.), *Les politiques de l'enquête*. Paris, La Découverte, p. 41-58.

AVANZA Martina, FILLIEULE Olivier et MASCLET Camille, 2015. « Ethnographie du genre. Petit détour par les cuisines et suggestions d'accompagnement », *SociologieS*, « La recherche en actes », (en ligne), <http://journals.openedition.org/sociologies/5071>.

BEAUD Stéphane, 1996. « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix*, 9 (35), p. 226-257 (en ligne), <https://doi.org/10.3406/polix.1996.1966>.

BENSA Alban et FASSIN Didier, 2008. *Les politiques de l'enquête*. Paris, La Découverte.

BFEG (éd.), 2016. *L'efficacité des programmes pour les auteurs à prévenir la répétition des violences conjugales : une synthèse narrative*. Berne, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

BIZEUL Daniel, 2007. « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *Revue française de science politique*, 1 (57), p. 69-89 (en ligne), <https://doi.org/10.3917/rfsp.571.0069>.

BONNET François, 2008. « La distance sociale dans le travail de terrain : compétence stratégique et compétence culturelle dans l'interaction d'enquête », *Genèses*, 4 (73), p. 57-74 (en ligne), <https://doi.org/10.3917/gen.073.0057>.

BOUÉ Margaux, 2020. « Comment la violence masculine est-elle occultée au sein des structures qui sont censées la prendre en charge ? », Mémoire de master recherche en sociologie, université Lumière Lyon 2.

BOUILLON Florence, LAUGRAND Frédéric, SERVAIS Olivier, 2020. « Incidents heuristiques. Aléas de l'enquête et rebonds de l'ethnologue », *ethnographiques.org*, 39 (en ligne), https://www.ethnographiques.org/2020/Bouillon_Laugrand_Servais.

BOUMAZA Magali, CAMPANA Aurélie, 2007. « Enquêter en milieu "difficile". Introduction », *Revue française de science politique*, 57 (1), p. 5-25 (en ligne), <https://doi.org/10.3917/rfsp.571.0005>.

BOURGOIS Philippe, 2001. *En quête de respect. Le crack à New York*. Paris, Seuil.

CHETCUTI-OSOROVITZ Natacha, 2016. « L'apport de l'anthropologie clinique dans le processus de subjectivation des auteurs de violence conjugale », in CHAUVAUD Frédéric, BODIOU Lydie, SORIA Myriam, GAUSSOT Ludovic et GRIHOM Marie-José. (dir.), *Le corps en lambeaux Violences sexuelles et sexuées faites aux femmes*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 373-387.

CLAIR Isabelle, 2016a. « La sexualité dans la relation d'enquête. Décryptage d'un tabou méthodologique », *Revue française de sociologie*, 1 (57), p. 45-70 (en ligne), <https://doi.org/10.3917/rfs.571.0045>.

CLAIR Isabelle, 2016b. « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3 (213), p. 66-83 (en ligne), <https://doi.org/10.3917/arss.213.0066>.

- CONNELL Raewyn, 1995. *Masculinities*. Cambridge, Polity Press.
- CONNELL Raewyn, 2011. *Questioni di genere*. Bologna, Il Mulino.
- CONNELL Raewyn, MESSERSCHMIDT J.W. 2005, « Hegemonic Masculinity : Rethinking the Concept », *Gender and Society*, 19 (6), p. 829-859.
- CONSEIL DE L'EUROPE (COE), 2008. *Combating Violence against Women : Minimum Standards for Support Services*. Strasbourg, Council of Europe.
- CONSEIL DE L'EUROPE (COE), 2011. *Convention sur la lutte et la prévention de la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul)*. Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- CONSEIL DE L'EUROPE (COE), 2014. *Programmes destinés aux auteurs de violence domestique et sexuelle. Article 16 de la Convention d'Istanbul*. Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- CUNY Cécile, 2020. « Violences sexuelles sur un terrain d'enquête », *Nouvelles questions féministes*, 2 (39), p. 90-106.
- DAL LAGO Alessandro et DE BIASI Rocco, 2002. *Un certo sguardo. Introduzione all'etnografia sociale*. Bari, Laterza.
- DALY Jennifer et PELOWSKI Susan, 2000. « Predictors of Dropout among Men who Batter : a Review of Studies with Implications for Research and Practice », *Violence and Victims*, 15 (2), p. 137-160.
- DeSHONG Halimah, 2015. « Policing Femininity, Affirming Masculinity : Relationship Violence, Control and Spatial Limitation », *Journal of Gender Studies* 24 (1), p. 85-103.
- DI LEONARDO Micaela, 1991. *Gender at the Crossroads of Knowledge : Feminist Anthropology in the Postmodern Era*. Berkeley (CA), University of California Press.
- DOBASH Russel P., DOBASH R. Emerson, CAVANAGH Kate et LEWIS Ruth, 1999. « A Research Evaluation of British Programs for Violent Men », *Journal of Social Policy* 28 (2), p. 205-233.
- DOYLE James A., 1983. *The male experience*. Dubuque (IA), W. C. Brown Publishers.
- DOWNES Julia, KELLY Liz et WESTMARLAND Nicole, 2019. « It's a Work in Progress : Men's Accounts of Gender and Change in their Use of Coercive Control », *Journal of Gender-Based Violence*, 3 (3), p. 267-282 (en ligne), <https://doi.org/10.1332/239868019X15627570242850>.
- EDLESON Jeffrey L., 2012. *Groupwork with Men Who Matter : What the Research Literature Indicates*. VAWnet.org. National Online Resource Centre on Violence Against Women.
- FASSIN Éric, 2009. « Les frontières de la violence sexuelle », in DORLIN Elsa, *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*. Paris, Presses universitaires de France. p. 289-307.

FIDOLINI Vulca, 2018. *La production de l'hétéronormativité. Sexualité et masculinité chez des jeunes Marocains en Europe*. Toulouse, Presses universitaires du Midi.

FOURMENT Emeline, 2019. « Une dinosaure chercheuse dans le milieu libertaire allemand. Effets d'une double casquette de chercheuse et militante », *Bulletin de méthodologie sociologique*, 144, p. 55-75.

FREUND Julien, 2003. « Préface », in Simmel Georg, *Le conflit*. Paris, Circe 2003, p. 7-17.

GADD David, 2004. « Evidence-led Policy or Policy-led evidence ? Cognitive Behavioural Programmes for Men who are Violent towards Women », *Criminal Justice* 4 (2), p. 173-197.

GEERTZ, Clifford, 1998. « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », *Enquête*, (6), p. 73-105 (en ligne), <https://doi.org/10.4000/enquete.1443>.

GOFFMAN Erving, 1959. *The Presentation of Self in Everyday Life*. New York Doubleday, Garden City.

GOFFMAN Erving, 1961. *Asylums. Essays on the Social Situations of Mental Patients and Other Inmates*. New York, Anchor Books.

GOFFMAN Erving, 1979. *Gender Advertisement*. New York, Harper and Row.

GOLDBERG Herb, 1976. *The Hazards of Being Male*. New York, New American Library.

GONDOLF Edward W., 1999. « A comparison of four batterer intervention systems. Do court referral, program length, and services matter ? » *Journal of Interpersonal Violence* 14 (1), p. 41-61.

GONDOLF Edward W., 2002. *Batterer Intervention Systems*. London : Sage.

GOURARIER Mélanie, 2011. « Négocier le genre ? Une ethnologue dans une société d'hommes apprentis séducteurs », *Journal des anthropologues*, 124-125, p. 159-178 (en ligne), <https://doi.org/10.4000/jda.5314>.

GUILLAUMIN Colette, 1992. « Le corps construit », in GUILLAUMIN Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*. Paris, Côté-femmes « Recherches ».

HEARN Jeff, 1998. *The Violence of Men : How Men Talk about and How Agencies Respond to Men's Violence to Women*. London, Sage.

HELFTER Caroline, 2007. « Quelle prise en charge pour les auteurs de violences conjugales ? D'un arsenal répressif à un accompagnement dans la durée », *Informations sociales*, 8 (144), p. 74-83 (en ligne), <https://doi.org/10.3917/inso.144.0074>.

HESTER Marianne, 2009. *Who does What to Whom ? Gender and Domestic Violence Perpetrators* Bristol : University of Bristol & The Northern Rock Foundation.

HEWARD-BELLE Susan, 2017. « Exploiting the “Good Mother” as a Tactic of Coercive Control : Domestically Violent Men’s Assaults on Women as Mothers, *Affilia : Journal of Women and Social Work* , 32 (3), p. 374-389.

HOWELL Nancy, 1990. *Surviving Fieldwork. A Report of the Advisory Panel on Health and Safety in Fieldwork*. Special Publication of the American Anthropological Association, 26. Washington, D.C, American Anthropological Association.

KELLY Liz, 2019. « Le *continuum* de la violence sexuelle », *Cahiers du genre*, 66 (1), p. 17-36 (en ligne), <https://doi.org/10.3917/cdge.066.0017>.

KELLY Liz et WESTMARLAND Nicole, 2015. *Domestic Violence Perpetrator Programmes : Steps towards Change, Project Mirabal Final Report*. London ; Durham, London Metropolitan University ; Durham University.

IDUP-INED, 2000. *Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France*(ENVEFF).

LEE DOWNS Laura, 2008. « Si “femme” n’est qu’une catégorie sans contenu, pourquoi ai-je peur de rentrer seule le soir ? Les politiques de l’identité saisies par le sujet post-moderne », in THÉRY Irène et BONNEMÈRE Christina, *Ce que le genre fait aux personnes* Paris, Édition de l’EHESS (en ligne), <https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.20357>.

LE RENARD Amélie, 2010. « Partager des contraintes de genre avec les enquêtées. Quelques réflexions à partir du cas saoudien », *Genèses*, 4 (81), p. 128-141 (en ligne), <https://doi.org/10.3917/gen.081.0128>.

MATTHEWS Jill Julius, 1984. *Good and Mad Women. The Historical Construction of Feminity in Twentieth Century Australia*. Sydney, George Allen and Unwin.

MAZOUZ Sarah, 2015. « Faire des différences. Ce que l’ethnographie nous apprend sur l’articulation des modes pluriels d’assignation », *Raisons politiques*, 2, (58), p. 75-89 (en ligne), <https://doi.org/10.3917/rai.058.0075>.

MARIANNE Christoph, 2017. *De la répétition et des hommes auteurs de violences dans le couple : éléments cliniques pour une analyse critique d’un problème de santé publique*. Thèse de psychopathologie clinique. Strasbourg, université de Strasbourg.

MILLER Susan L., GREGORY Carol, IOVANNI LeeAnn, 2005. « One Size Fits All ? A Gender-neutral Approach to a Gender-specific Problem : Contrasting Batterer Treatment Programs for Male and Female Offenders », *Criminal Justice Policy Review*, 16, p. 336-359.

MONJARET Anne et PUGEAULT Catherine (dir.), 2014. *Le sexe de l’enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*. Lyon, ENS Éditions.

MORENO Eva, 1995. « Rape in the Field. Reflection from a Survivor », in KULICK Don, WILLSON Margaret (eds.), *Taboo. Sex, Identity and Erotic Subjectivity in Anthropological Fieldwork* London, Routledge, p. 219-250.

MORRAN David, 2011. « Re-education or Recovery ? Re-thinking some Aspects of Domestic Violence Perpetrator Programmes », *Probation Journal*, 58 (1), p 23-36.

NICOLS Jack, 1975. *Men's liberation*. New York, Pinguins.

ODDONE Cristina, 2013. « Invisibili e muti. Gli uomini e la comunicazione sulla violenza maschile sulle donne », in BOZZOLI Alessandra, MERELLI Maria et RUGGERINI Maria Grazia (eds.), *Il lato oscuro degli uomini. La violenza maschile contro le donne : modelli culturali di intervento*, p. 301-316. Roma, Ediesse.

ODDONE Cristina, 2015. « Il discorso della violenza maschile : dall'emergenza mediatica alla riflessione degli uomini autori », in CHEMOTTI Saveria (ed.), *La questione maschile : archetipi, transizioni, metamorfosi*. Padova, Il poligrafo, p. 281-306.

ODDONE Cristina, 2017a. « Enfocar a los hombres para eliminar la violencia contra las mujeres / Focusing on men to eliminate violence against women », *Revista CIDOB de estudios internacionales*, 117, p. 145-169.

ODDONE Cristina, 2017b. « "Tutti gli uomini lo fanno". Il ruolo della violenza nella costruzione sociale della maschilità : il punto di vista dei maltrattanti ». *AG About Gender, Revue internationale d'études de genre*, 6 (11), p. 74-97.

ODDONE Cristina, 2020a. « Perpetrating Violence in Intimate Relationships as a Gendering Practice : an Ethnographic Study on Domestic Violence Perpetrators in France and Italy », *Violence. An International Journal*, 1 (2) p. 242-264.

ODDONE Cristina, 2020b. *Uomini normali. Maschilità e violenza nell'intimità*. Torino, Rosenberg & Sellier.

ODDONE Cristina, 2021a. « La mise en scène de la masculinité dans les programmes pour auteurs de violences conjugales », in METZ Claire, THÉVENOT Anne (dir.), *Faire face aux violences conjugales. Approches croisées d'une notion complexe*. Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, p. 205-223.

ODDONE Cristina, 2021b. *Setting up Treatment Programmes for Perpetrators of Domestic Violence and Violence against Women. Analysis of the Kosovo* legal framework and good practices report*. Strasbourg, Council of Europe (en ligne), <https://rm.coe.int/research-on-perpetrator-treatment-programmes-kosovo-eng/1680a24362>.

ODDONE Cristina et BOUÉ Margaux, 2021. « La prise en charge des auteurs de violences conjugales au prisme de la gouvernementalité : enjeux de genre, race et classe sociale. Deux enquêtes ethnographiques sur la mise en œuvre des stages de responsabilisation en France ». Lille, Communication dans le cadre du congrès AFS (RT24), 9 juillet.

ODDONE Cristina et NAVONE Lorenzo, 2022. « L'écriture sensible des films sociologiques. Ethnographies visuelles en milieu carcéral et dans les services pour toxicomanes », *Revue des sciences sociales* (à paraître).

- PALOMARES Élise et TERSIGNI Simona, 2001. « Les rapports de place dans l'enquête : les ressources du malentendu ». *Langage et société*, 97, p. 5-26 (en ligne), <https://doi.org/10.3917/ls.097.0005>.
- PATARIN-JOSSEC Julie, 2020. « Un tabou résilient. Des violences sexistes dans la pratique ethnographique et son enseignement », *Terrains/Théories*, 12 (en ligne), <https://journals.openedition.org/teth/2833>.
- PENCE Ellen et PAYMAR Michael, 1993. *Education Groups for Men who Batter : the Duluth Model* New York, Springer.
- PRUVOST Geneviève, 2007. « Enquêter sur les policiers. Entre devoir de réserve, héroïsation et accès au monde privé », *Terrain*, 48, p. 131-148 (en ligne), <https://doi.org/10.4000/terrain.5059>.
- PRUVOST Geneviève, 2008. « La production d'un récit maîtrisé : les effets de la prise en note des entretiens et de la socialisation professionnelle. Le cas d'une enquête dans la police ». *Langage et société*, 1 (123), p. 73-86 (en ligne), <https://doi.org/10.3917/ls.097.0005>.
- RONAI Ernestine et DURAND Edouard, 2017. *Violences conjugales : le droit d'être protégée* Paris, Dunod.
- ROSTAING Corinne, 2017. « Quelques ficelles de sociologie carcérale », *Criminocorpus, revue hypermédia* (en ligne), <https://journals.openedition.org/criminocorpus/3552>.
- SCHROCK Douglas P. et PDAVIC Irene, 2007. « Negotiating Hegemonic Masculinity in a Batterer Intervention Program », *Gender & Society*, 21 (5), p. 625-649.
- SÉVERAC Nadège, 2009. « Auteurs de violence conjugale : sanction/éducation, deux points d'appui pour sortir de la violence », *Empan*, 1 (73), p. 103-109 (en ligne), <https://doi.org/10.3917/empa.073.0103>.
- SÉVERAC Nadège, 2011. « Hommes auteurs de violence conjugale : le pari de l'émancipation » in Welzer-Lang Daniel (dir.), *Masculinités : état des lieux*. Paris, Érés, p. 255-265.
- SEYMOUR Kate, NATALIER Kristin et WENDT Sarah, 2021. « Changed Men ? Men Talking About Violence and Change in Domestic and Family Violence Perpetrator Intervention Programs », *Men and Masculinities*, p. 1-18.
- SIMMEL Georg, 2003 (1908). *Le conflit*. Paris, Éditions Circe.
- SMITH Dorothy E., 1987. *The Everyday World as Problematic : A Feminist Sociology*. Boston, Northeastern University Press.
- SOLNIT Rebecca, 2014. *Men Explain Things to Me and Other Essays*. Chicago, Haymarket books.
- STARK Evan, 2007. *Coercive Control : the Entrapment of Women in Personal Life* Oxford, Oxford University Press.

STARK Evan, 2009. « Rethinking coercive control », *Violence against Women : an International and Interdisciplinary Journal*, 15 (12), p. 1509-1525.

STAVO-DEBAUGE Joan, ROCA I ESCODA Marta et HUMMEL Cornelia, 2017. « Enquêter. Rater. Enquêter encore. Rater encore. Rater mieux. Présentation du Dossier “Penser les ratés de terrain” », *SociologieS. La recherche en actes*(en ligne)
<https://doi.org/10.4000/sociologies.16768>.

STEFANI Silvia, 2019. *Sujeito omi. Antropologia delle maschilità a Capo Verde*. Milano, Meltemi.

TAYLOR Karen, 1991, « Patriarchy and Male Oppression : Suffering the Responsibilities of Manhood », in FRESE, Pamela R. et COGGESHALL, John M. (eds). *Transcending Boundaries : Multi-disciplinary Approaches to the Study of Gender*. New York, Bergin & Garvey.

ZANNA Omar et HÉAS Stéphane, 2021. *Les émotions dans la recherche en sciences humaines et sociales*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.